Collectif COSA

CHAPELLE-THÉÂTRE

CENTRE DRAMATIQUE DRAMATIQUE

SAISON 2022 / 2023

www.chapelle-theatre.org

La CHAPELLE-THÉÂTRE

SAISON 6

Une initiative innovante, commune et mutualisée

PROJET ARTISTIQUE 2020 → 2024

AVANT-PROPOS

La Chapelle-Théâtre nous prouve aujourd'hui que nous avons eu raison d'insister pour créer ce lieu et son fonctionnement alternatif.

La Chapelle-Théâtre est née de l'élan de nous rencontrer vraiment entre professionnels du spectacle aguerris, d'échanger sur nos pratiques, de réfléchir aussi avec le personnel et les résidents de L'ÎLOT sur la véritable place de la culture dans une société chahutée. Mais aussi de constats amers, et du refus de se plier à une certaine fatalité : la difficulté de trouver un lieu où créer dans des conditions adaptées (horaires, soutien logistique et financier), sur une longue durée. Donc aussi pour lutter contre la fragilité, née de la dépendance des équipes artistiques, auxquelles on confie très rarement les structures culturelles.

Le projet est né de notre désir de donner vie à ce qui nous manquait dans le paysage culturel local : un véritable espace de création, alternatif et innovant, d'échanges et de partages artistiques, géré par et pour les équipes artistiques.

Nous sommes heureux d'être intégrés au dispositif Re[pairs] initié par Amiens-Métropole qui vise à accompagner la jeune création locale. Tout nous indique que le chemin que nous suivons depuis maintenant cinq ans, avec le soutien précieux de l'association L'ÎLOT et de nos partenaires, Amiens-Métropole, le Conseil départemental de la Somme et le Conseil régional des Hauts de France, est le bon. Nous pouvons aujourd'hui légitiment nous asseoir à la table avec d'autres structures culturelles plus « classiques », et défendre notre spécificité tout en participant à un élan collectif.

C'est un projet qui propose surtout une alternative et quelques solutions à des problèmes que nous avons rencontré, et qui vise à se faire rencontrer artistes, techniciens, résidents et personnels de L'ÎLOT. Le fonctionnement tient en trois mots (et pas mal d'huile de coude) :

MUTUALISATION

RÉSIDENCES

ACTIONS CULTURELLES

LE PROJET

Une mutualisation d'artistes et techniciens autour d'une fabrique de théâtres dans un foyer d'insertion…

Depuis 2016, la CHAPELLE-THEATRE a accueilli en résidence* plus de 60 compagnies venant de toute la France et 44 spectacles y ont vu le jour. Le montant des aides attribuées à une trentaine de compagnies locales ou nationales s'élève aujourd'hui à plus de 76 000€.

** Liste complète en sur* https://www.chapelle-theatre.org/agenda

HISTORIQUE DE NOTRE CDD (Centre Dramatique Dramatique) :

En décembre 2015, six compagnies de théâtre et un collectif de conteurs du territoire (la Compagnie du Berger, la Compagnie 126 Bis, la Compagnie les gOsses, les Ben'Arts, la Compagnie les Chiens Tête en Haut, le Théâtre de la Ramée et le Collectif COSA), s'associent sous le nom du S.L.I.P. (étrange acronyme) pour construire un projet autour d'**une présence artistique quotidienne** dans la chapelle désaffectée d'un foyer d'hébergement et de réinsertion.

C'est à l'invitation de l'association l'Îlot - http://ilot.asso.fr/ – que ce lieu hors du commun, situé au coeur d'Amiens, est proposé au S.L.I.P. pour une durée renouvelable de quatre ans, à titre complètement gratuit, et sans autre contrepartie que d'établir une relation de bon voisinage avec les résidents.

Inoccupée et désacralisée depuis vingt-cinq ans, la chapelle se réinvente et devient alors la « Chapelle-Théâtre », lieu atypique servant à la fois de lieu de fabrique, de travail et de salle de spectacle.

L'équipe viabilise le lieu, réfléchit aux modes de production et de financement, pour construire un projet sur le long terme, avec le soutien de ses partenaires habituels (DRAC, Conseil régional des Hauts de France, Conseil départemental de la Somme, Amiens-Métropole).

Un appel aux dons permet de réaliser les premiers aménagements : la Chapelle-Théâtre est dotée d'un espace scénique modulable, équipé d'une structure en alu, de pendrillons et d'un parc de matériel suffisant ; l'électricité est aux normes (de 24 à 32 circuits de 1kw) ; le sous-sol est aménagé pour recevoir bureau, coin cuisine et stockage de décors et de costumes.

La Chapelle est essentiellement un lieu de création, de répétitions, mais elle peut accueillir une vingtaine de personnes, ce qui permet aux équipes artistiques de présenter leur travail en fin de résidence -qu'il soit encore en chantier ou déjà abouti- à un public choisi.

Dès les premières résidences, les répétitions et les sorties de résidence sont ouvertes aux résidents de l'Îlot, et des ateliers de pratique artistique (écriture, masques, jeu, chanson) leur sont offerts à un rythme bimestriel.

A présent, la Chapelle remplit une fonction d'importance auprès de nombreuses équipes artistiques : **la possibilité de bénéficier d'une résidence de 1 à 6 semaines, d'une aide allant jusqu'à 4500€ et d'un soutien logistique, technique et administratif.**

Avec le conseil d'administration et Charles Barbezat (directeur des établissements de L'îlot à Amiens), et en étroite relation avec les équipes encadrantes, les cinq compagnies associées tra-

vaillent à un projet artistique alliant leur présence, leurs pratiques, leurs expériences, à celles des résidents, personnes en réinsertion, et en grande précarité.

Le théâtre vient s'y confronter à une réalité cruelle mais souvent poétique, pleine d'espoirs, comme celle d'accorder aux métiers de la culture la même évidence de réinsertion que la mécanique auto, la menuiserie ou la cuisine, trois ateliers d'insertion déjà en place à L'ÎLOT.

LES 3 COMPAGNIES ASSOCIÉES

LA COMPAGNIE DU BERGER

http://www.compagnieduberger.fr/

LA COMPAGNIE LES GOSSES

http://lesgosses.fr/

LE COLLECTIF COSA

http://conte-cosa.com/

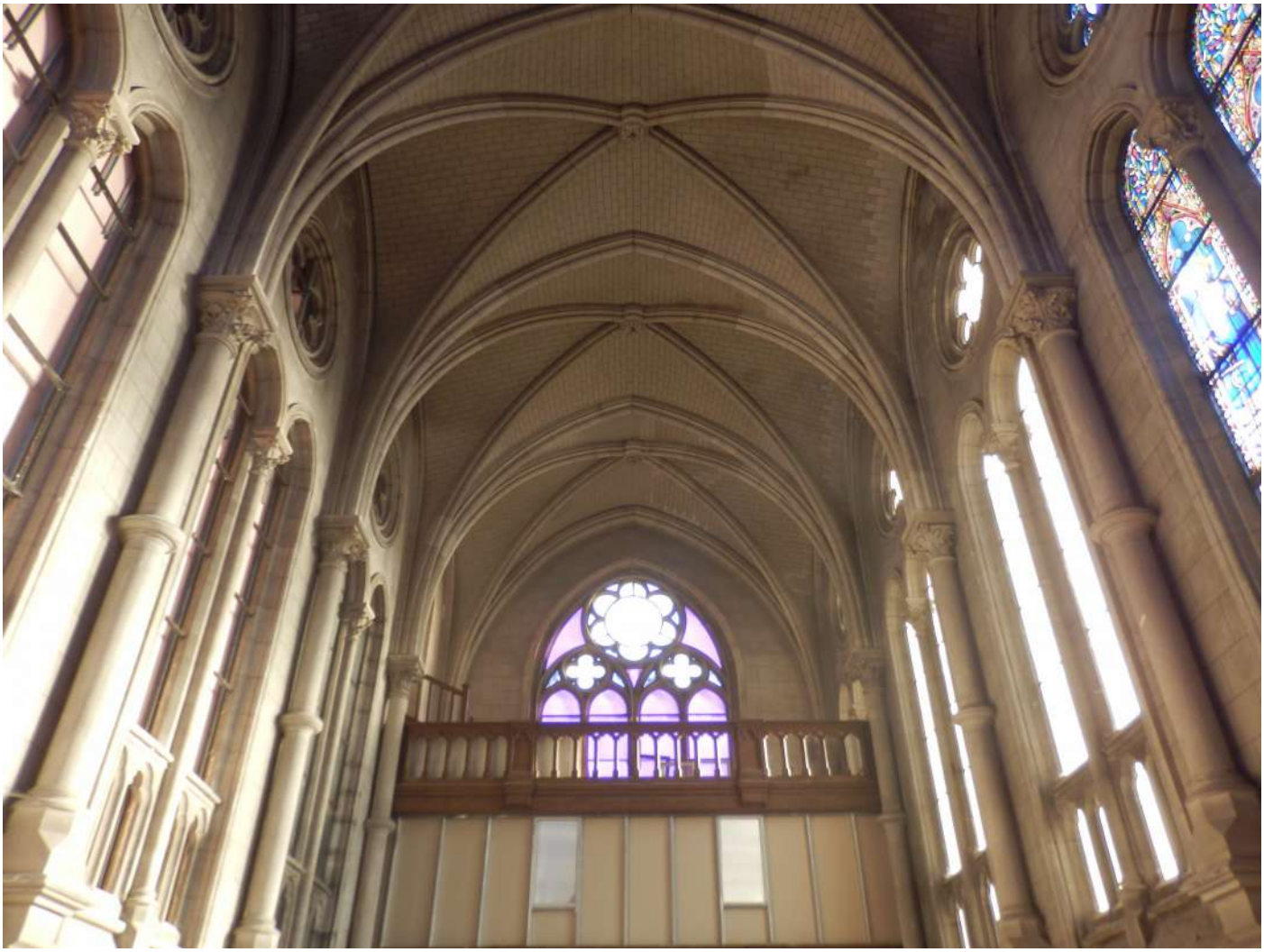

L'ÉQUIPE

COORDINATION DU PROJET

Olivier Mellor

chapelletheatre@gmail.com

PRÉSIDENT François Hébert **TRÉSORIÈRE** Delphine Chatelin

COMITE CHAP'

Olivier Mellor, Marie Laure Boggio / CIE DU BERGER

Karine Dedeurwaerder, Stéphane Piasentin / CIE LES GOSSES

Vincent Gougeat, Catherine Petit / COLLECTIF COSA

Dom Herbet, Fred Egginton, Philippe Leroy / LES BEN'ARTS

François Decayeux / CIE 126BIS

COORDINATION ATELIERS / ACTIONS CULTURELLES

Marie Laure Boggio, Vincent Gougeat, François Decayeux

COORDINATION TECHNIQUE / TRAVAUX

Séverin Jeanniard, François Decayeux, Emmanuel Bordier

COMITE ADMINISTRATION

Karine Dedeurwaerder, Olivier Mellor

La Chapelle-Théâtre / S.L.I.P., en association avec L'ILOT, reçoit l'aide financière d'Amiens-Métropole, du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental de la Somme.

La Chapelle-Théâtre est un lieu mutualisé de création et d'émergence,
auto-labellisé ***Centre Dramatique Dramatique****.*

LES TROIS GRANDS AXES

La Chapelle-Théâtre, c'est un véritable lieu de travail ouvert sur le foyer l'Îlot, où créer nos spectacles dans de bonnes conditions. C'est aussi un lieu de résidence dont nous confions les clefs aux compagnies accueillies, que nous accompagnons aussi techniquement, sur au moins deux semaines, ou plus. Nous leur donnons ainsi les moyens de travailler sérieusement. Et les résultats sont là : de ces résidences sont toujours sorties de très belles créations.

La Chapelle-Théâtre s'inscrit désormais dans le paysage culturel comme un lieu-compagnies, une fabrique de spectacles et d'expériences au service de la création, avec un contrôle total sur les différentes étapes de production.

1/ MUTUALISATION

La MUTUALISATION, telle que nous la concevons n'a pas de règles. C'est une pratique de production culturelle en perpétuelle évolution, qui s'appuie sur les aides déjà en place et qui appelle à en créer d'autres.

En 2013 l'association **le S.L.I.P.** a été créée avant tout pour mutualiser nos outils de travail, nos compétences, nos forces : de la mutualisation sont nées des solutions qui ont permis la création de projets d'envergure et innovants.

2/ CRÉATION & RÉSIDENCES

Le programme des résidences accueillies à la CHAPELLE-THÉÂTRE, les actions culturelles, le suivi technique et la gestion comptable sont décidés par le **COMITE CHAP'** constitué des cinq metteur(e)s en scène des cinq compagnies associées, du Conseil d'Administration du S.L.I.P. et d'un membre du Conseil d'administration de L'ÎLOT. Il se réunit deux fois par an, en mai et en octobre, pour étudier les demandes d'aides à la résidence.

Les résidences, retenues sur dossier, sont soutenues financièrement, en apport de coproduction (de 500€ à 4500€) et en logistique (matériel technique, cuisine, salle de réunion). Chaque année, huit à dix créations sont soutenues.

LE SOUTIEN AUX JEUNES ÉQUIPES **ÉMERGENTES** : pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens, la CHAPELLE-THÉÂTRE est un lieu où ces équipes bénéficient de confiance, de temps et de conseils de professionnels expérimentés, dans un cadre solide et bienveillant pour faciliter leur entrée dans le paysage culturel local. La CHAPELLE-THEATRE participe activement aux dispositifs dédiés à la jeune création, mis en place par ses partenaires habituels.

La Chapelle-Théâtre est aussi grande ouverte aux « vieilles compagnies », aux artistes plus âgés, qui ont fait un pas de côté et qui souhaitent revenir au plateau. Comme un clin d'oeil, mais aussi pour dénoncer cette aberration qui consiste à limiter le soutien à la création artistique à partir d'un certain âge, nous avons aussi créé le dispositif **DÉTERGENCE…** pour dire avant tout que la création artistique est un acte inter-générationnel et sans limites.

Nous soutenons les projets qui relancent ou initient un vrai travail de compagnie, centré sur la création dans des résidences longues, cœur de notre action. Pour le moment, aucune proposition correspondant à ces critères, n'a été refusée.

A présent les demandes nous arrivent de compagnies locales, mais aussi au niveau national et nous constatons que d'autres structures, d'autres lieux, sont proches cousins de nos actions.

Après quelques années de tâtonnements et d'essais, nous avons peaufiné le « mode d'emploi » sur les RÉSIDENCES à la Chapelle-Théâtre. En ce sens, nous avons ébauché un texte qui résume l'esprit de ces résidences :

Toute compagnie professionnelle ou en voie de professionnalisation de spectacle vivant (théâtre, musique, danse...) peut effectuer une ***demande de résidence*** *à la Chapelle-Théâtre (de 1 à 6 semaines), accompagnée ou non d'une demande d'aide à la résidence, de 500 à 4500 €.*

Les projets proposés doivent impérativement être en cours de création, et n'avoir jamais été joués dans leur forme finale à la date de la résidence.

Vous souhaitez venir en résidence à la chapelle-théâtre ?

Merci de vous reporter à la ***convention de résidence (en annexe au dossier)****, à lire attentivement. Elle précise les modalités et les engagements de la Chapelle-Théâtre et la compagnie en résidence (horaires, matériel et personnel technique disponible, ateliers et rencontres dispensés par la compagnie, etc.) Après avoir pris connaissance de ces informations, et si votre projet est compatible avec la convention, vous pouvez nous envoyer une demande de résidence, comprenant :*

- une lettre-demande adressée au Président de la Chapelle-Théâtre / SLIP, François Hébert, indiquant les dates de résidence souhaitées (de 1 à 6 semaines), et le montant de l'aide à la résidence demandée le cas échéant (de 500€ à 4500€)

- un dossier du projet

- un budget prévisionnel affecté à cette résidence, mentionnant l'apport éventuel de la Chapelle-théâtre

- une attestation d'assurance à jour de la compagnie en résidence

Le tout à adresser à:

CHAPELLE-THÉÂTRE 27 RUE DES AUGUSTINS 80000 AMIENS

ou chapelletheatre@gmail.com

- *Si votre projet est accepté, chaque personne de votre équipe accueillie lors de la résidence au sein de la Chapelle-Théâtre devra, pour des raisons de sécurité et d'assurances, être adhérente à l'association SLIP (10€ / personne / an), et ce* ***le premier jour d'entrée dans les lieux.***

Nous statuons sur les demandes (résidences et aides financières) deux fois par an. Le comité CHAP' qui statue sur les demandes est composé des responsables artistiques des trois compagnies associées à la Chapelle-Théâtre (Cie du Berger, Cie les gOsses, Collectif Cosa) Cet appel, d'abord lancé sur Facebook, puis relayé dans d'autres médias comme France Inter, a été entendu et nous sommes désormais très sollicités.

La sélection s'opère sur des critères forcément subjectifs, qui visent avant tout à jauger la pertinence, la motivation, et les idées des créateurs.

FOCUS sur…

LE DISPOSITIF ÉMERGENCE :

Dès 2018, nous avons instauré un **dispositif « ÉMERGENCE »**, réservé aux très jeunes équipes constituées essentiellement d'étudiants sortant du Conservatoire ou d'ateliers et troupes locales.

Chaque année, un ou plusieurs projets de création est accompagné :

- deux semaines de résidence à la Chapelle-Théâtre, minimum

- un accompagnement technique, logistique et administratif, selon les besoins

- deux générales publiques ouvertes à un public de professionnels

- deux à trois dates dans une structure culturelle locale. Le Centre culturel Jacques Tati s'est déjà associé à ce dispositif. La Comédie de Picardie et le Chaudron, à Amiens, ont fait part de leur volonté d'en faire partie.

- 1500 € d'aide à la création, minimum

- Une volonté de s'inscrire sur le terrain de l'émergence, qu'on retrouve dans tous les nouveaux dispositifs (DRAC, Région, Département)

ET ***DÉTERGENCE***

Dans le théâtre, comme ailleurs, si les jeunes ont de la peine à "percer" avant la quarantaine, on est aussi vieux assez tôt. Il convient de rappeler la situation souvent fragile et précaire des artistes vieillissants. Nous entendons calquer notre dispositif ÉMERGENCE à la « vieille création », pour accompagner des artistes ou des compagnies en perte de vitesse, d'inspiration, de financements ou de visibilité.

LA RÉPARTITION DU BUDGET

La Chapelle-Théâtre reverse **80 % au moins de son budget annuel** aux compagnies en résidence, ce qui correspond à 10 à 12 projets aidés par an.

15 % du budget est alloué au fonctionnement des ateliers et des actions culturelles avec les résidents et l'équipe éducative de L'ÎLOT.

5 % sont dédiés au fonctionnement du projet. A noter qu'à la Chapelle, nous n'avons ni loyer, ni charges…

L'AN DERNIER... 2022 // Résidences CHAP'

EN 2022, NOUS AVONS ACCUEILLI ET SOUTENU...

RÉSIDENCE DE CRÉATION 49

DU 31 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2022

CE QUE DIT UN JOUET *tiré de* 13 OBJECTS d'Howard Barker

mise en scène: Julie Fortini

Cie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 1500€

AIDE ATTRIBUÉE : 1800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION **50**

DU 26 FÉVRIER AU 6 MARS 2022

MON CORPS EST UNE ARME

Escape Game Performatif

conception et mise en scène: Julie Louart

Cie des CriArts (Paris)

https://www.laciedescriarts.com/

AIDE DEMANDÉE : 3000€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 51

DU 7 AU 20 MARS 2022

CONTE DE FAITS

texte et mise en scène: Gala Fatus-Rieser, Caroline Tardy

Cie les 100 Souliers (Simiane-Collongue - 13)

https://cieles100souliers.wixsite.com/les100souliers

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 3000€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 52

DU 11 AU 17 AVRIL 2022

DU 15 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2022

LA TOUR DE PISE de Diastème

mise en scène: Karine Dedeurwaerder

Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE

www.lesgosses.fr

AIDE DEMANDÉE :2500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2500€

Représentations

JEU 8 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 20H30

SAM 10 SEPT 2022 A 20H30

(attention jauge limitée à 20 personnes)

Réservations indispensables sur chapelletheatre@gmail.com

RÉSIDENCE DE CRÉATION 53

DU 18 AU 22 AVRIL 2022

GERBE JUSQU'À CE QUE TU CHIALES

texte et mise en scène : Roxane Havé-Gosset

dans le cadre de RE[PAIR]S initié par Amiens-Métropole

PAS D'AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE CRÉATION 54

DU 26 MARS AU 10 AVRIL 2022

DU 23 AU 29 AVRIL 2022

HEDY OU LES SPECTRES

texte et mise en scène : Marie Steen

Cie Thétral (Savignies - 60)

https://laciethetral.wixsite.com/theatrepro

AIDE DEMANDÉE : 1000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1000€ (payée en 2021)

RÉSIDENCE DE CRÉATION 55

DU 2 AU 21 MAI 2022

LA BIM A'FABLES d'après Jean de la Fontaine

adaptation et mise en scène : Titi Mendès

Cie Car à Pattes (Amiens)

https://www.carapattes.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 3800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 56

DU 23 AU 31 MAI 2022

COQUILLES

conception et mise en scène : Benjamin Audouard, Mathilde Gilot

SMOG (Caen - 14)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 4000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 57

DU 20 AU 26 JUIN 2022

LA LIESSE d'après le *Décameron* de Boccace

adaptation et mise en scène : Mélodie Etxeandia

Caravelle Project (Caen - 14)

https://caravelleproject.com/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 58

DU 12 AU 18 JUILLET 2022

LIBERTÉ POUR LES CLOWNS !

Création collective

mise en scène : Julie Fortini

Cie les Roger (Amiens)

RÉSIDENCE DE CRÉATION 59

DU 19 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022

NOUS LES VAGUES de Mariette Navarro

mise en scène : Raphaël Mena

Cie Kamma (Boffres - 07)

https://kammacompagnie.wixsite.com/kamma

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 60

DU 4 AU 9 OCTOBRE 2022

ÉTOILÉE

texte : Barthélémy Héran

mise en scène : Antoine Monfrini

Cie Youkali (Paris)

AIDE DEMANDÉE : 2000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 61

DU 11 AU 21 OCTOBRE 2022

LE PASSAGE

texte et mise en scène : Angéline Mairesse

Compagnie Révélation (Amiens)

http://www.association-revelation.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 3300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 62

DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2022

L'ÂGE D'OR

conception, chorégraphie : Marion Grégori

la Fringante Compagnie (Paris)

https://mariongregori7.wixsite.com/la-fringante

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 1800€

⟶ Soit **39500€ d'aides à la résidence demandées en 2022**…

C'est finalement **29.300€ (soit 91,56% de notre budget global et réalisé pour 2022 s'élevant à 32.000€)** qui ont été versés aux 14 compagnies retenues.

Un chiffre très à la hausse, qui témoigne avant tout, après une saison dévastée par le Covid, l'envie de création et de retour au plateau. Nous espérons que nos partenaires sauront envisager cette situation à la hausse, et nous aiderons à accompagner ces jeunes créateurs, dont 78,6 % sont des … créatrices.

Répartition géographique des compagnies qui seront accueillies en 2022 :

- Hauts de France : 50%

dont département de la Somme : 30 %

- Paris : 20 %

- Normandie : 12 %

- Auvergne – Rhône Alpes: 9 %

- PACA : 9 %

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers, budgets etc. pour toutes les compagnies ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1xTco5f_OwtGh8lyYWadkix8x4MIhM3O-?usp=sharing

PROGRAMMATION 2023 // Résidences CHAP'

EN 2023, NOUS ALLONS ACCUEILLIR…

Et de six !!

La sixième saison de la Chapelle-Théâtre, tiers-lieu maintenant reconnu et identifié, sera marquée une nouvelle fois par la création contemporaine, et les très jeunes compagnies.

Plus de 75 % des metteur(e)s en scène ont moins de 25 ans, ce qui assoit définitivement notre action comme une main tendue vers la jeune création, qui trouve à la Chapelle-Théâtre des conditions de travail professionnelles, et un accompagnement qui n'existe pas ailleurs.

En enfonçant le clou, nous redisons ici l'urgence d'aider la jeune création, pour que persiste une certaine idée du service public de la culture. A l'heure où bon nombre de jeunes artistes et techniciens se tournent vers auto-entrepreneuriat, nous affirmons qu'une autre voie est possible. Sortir la jeune création des impasses et de l'attentisme stérile, c'est aussi porter un regard plein d'espoir et de changement pour nos sociétés.

Depuis 6 ans, l'Association L'ÎLOT, ses résidents et personnels nous accueillent, sans d'autres contreparties que des échanges cordiaux et artistiques. Contre toute attente, le modèle fonctionne, et aujourd'hui les chiffres parlent, rien que pour L'ILOT (moins de violence et d'incivilité dans le foyer, plus de participants aux ateliers…)

Nous devions rester 6 mois, nous sommes là, heureux et fiers, depuis 6 ans. La Chapelle-Théâtre compte aujourd'hui dans le paysage local, et devient même pour certaines jeunes compagnies locales un lieu de ralliement. Au-delà du lieu, nous entendons continuer à défendre cette idée simple : transmettre notre expérience à celles et ceux qui feront le théâtre et le spectacle vivant de demain.

Le centre culturel Jacques Tati à Amiens en tête, et d'autres structures locales comme le Chaudron, le CSC Etouvie, et régionales comme le Théâtre de la Verrière à Lille ou le Rollmops Théâtre de Boulogne sur Mer, réfléchissent actuellement avec nous à étendre cette idée simple, au-delà des murs de la Chapelle-Théâtre, qui en a vu, et en verra d'autres...

PROGRAMME DES RESIDENCES 2023 / SAISON #6

RÉSIDENCE DE CRÉATION 63

DU 7 AU 15 JANVIER 2023

LE CRI DE LA MOUETTE d'après Emmanuelle Laborit

conception, interprétation : Ines de Domahidy

le Collectif Perdu (Amiens)

en partenariat avec Re[pair]s / Amiens-Métropole

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 3000€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 64

DU 16 AU 22 JANVIER 2023

RAUSCH d'après IVRESSE de Falk Richter

autres textes, conception : Sébastien Truchet et Clara Kerviel

Compagnie Débris #822 (Fontenay sous Bois - 94)

AIDE DEMANDÉE : 2535€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 65

DU 24 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2023

BERENICE de Jean Racine

mise en scène : Marie Benati

Nuit Orange (Paris)

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 66

DU 27 FÉVRIER AU 5 MARS 2023

LE CROCDOUDOU

création collective

le Collectif Perdu (Amiens)

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 3200€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 67

DU 28 MARS AU 8 AVRIL 2023

NUAQ d'après l'album de Hélène Kirillis

mise en scène : Noëlie Morizot

Compagnie Tête aux Pieds (Amiens)

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 2500€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 68

DU 10 AU 16 AVRIL 2023

UNE LUNE ENTRE DEUX MAISONS de Suzanne Lebeau

mise en scène : Caroline Benassy

Compagnie au P'tit goût de Pomme (Paris)

AIDE DEMANDÉE : 1970€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 69

DU 17 AU 30 AVRIL 2023

CE QUE DIT UN JOUET d' Howard Barker

MILLE GRAMMES d'après les travaux de Stanley Milgram

mise en scène : Julie Fortini

Compagnie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE :4500€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 70

DU 2 AU 14 MAI 2023

MECTON(S)

conception, mise en scène, jeu : Julien Moinet

Compagnie Bécots les Cœurs (Amiens)

en partenariat avec Re[pair]s / Amiens-Métropole

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 2700€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

RÉSIDENCE DE CRÉATION 71

DU 15 AU 28 MAI 2023

MILLE NEUF SANG de Gala Fatus-Rieser et Caroline Tardy

mise en scène : Caroline Tardy

Compagnie les 100 Souliers (Simiane-Collongue - 13)

Compagnie le Bar des Danseuses (Aubervilliers - 93)

DISPOSITIF EMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 4000€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

https://cieles100souliers.wixsite.com/les100souliers

RÉSIDENCE DE CRÉATION 72

DU 29 MAI AU 4 JUIN 2023

AU CAFÉ DES NONCHALANTS

conception, interprétation : Milan Galy, Thibault Michel

Compagnie Circographie (Lille – 59)

AIDE DEMANDÉE : 1040€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

www.circographie.fr

RÉSIDENCE DE CRÉATION 73

DU 5 AU 11 JUIN 2023

FOUL - PERSONA NON GRATA

Solo Clown

création et jeu: Marine Dubruque

regards extérieurs: Charlotte Saliou, Adèle Michel

Compagnie Mon Clown sur la Commode (La Courneuve – 93)

AIDE DEMANDÉE :2878€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

https://monclownsurlacommo.wixsite.com

RÉSIDENCE DE CRÉATION 74

DU 12 AU 22 JUIN 2023

LE BOUC ÉMISSAIRE

Solo Cirque-Théâtre

conception, interprétation : Joséphine Triballeau,

Compagnie Duspercée (Lille – 59)

AIDE DEMANDÉE : 2867€

AIDE ATTRIBUÉE : ???

→ Soit **35690€ d'aides à la résidence demandées en 2023**

et 83 % des projets portées par des femmes.

LES RESIDENCES DE JUILLET A DECEMBRE 2023 SONT ACTUELLEMENT SOUMISES A LA RE-CONDUCTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION QUI NOUS LIE A L'ASSOCIATION L'ÎLOT.

C'EST POURQUOI, AU JOUR D'AUJOURD'HUI, ELLES N'APPARAISSENT PAS ENCORE SUR NOTRE AGENDA : https://www.chapelle-theatre.org/agenda

Répartition géographique des 12 compagnies qui seront accueillies de janvier à juin 2023 :

- Hauts de France : 58,3 %

dont département de la Somme : 41,6 %

- Paris : 33,3 %

- PACA : 8,3 %

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers, budgets etc. pour toutes les compagnies ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1OHGjtsCj9mRzjDmx8w0WX9wVpuTntOW6?usp=share_link

Le fonctionnement sur les résidences restent simple, et ouvert aux propositions. A ce jour, nous n'avons refusé que deux compagnies, dont le projet n'était pas assez solide ou trop intéressé…

Pour de nombreuses compagnies, la résidence à la Chapelle-théâtre appelle à la structuration. L'aide que nous leur offrons est souvent la première « aide publique », puisque nous redistribuons des financements que nous obtenons à cet effet.

Les Résidences s'engagent toujours dans une durée au moins égale à une semaine, et nous demandons que les compagnies travaillent à leur « autonomie », qu'elle soit artistique, technique, ou administrative. Les « yeux extérieurs », renforts inutiles, principes de sous-traitance administrative, sont autant de reculs pour ne pas mieux sauter…

Bien entendu, selon les besoins, nous avons dans notre équipe quelques techniciens que nous employons parfois. Mais concrètement, le théâtre à la Chapelle s'aborde dans l'expérimentation de terrain. Facile ? Oui et non. Mais faisable.

Et depuis six saisons, nous le faisons.

3/ ACTIONS CULTURELLES & TRANSMISSION

L'insertion professionnelle

S'il y a bien un problème qui nous affecte plus qu'il nous poursuit désormais, c'est bien celui lié à la transmission, ou plutôt à l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens. Les ravages liés à l'inactivité, l'éloignement, l'isolement, font partie du jeu, et si l'on rajoute l'impact désastreux lié à la crise du COVID-19, on se dit qu'une première expérience professionnelle qui se passe bien ne serait pas de trop. Une formation n'est complète qu'à condition qu'elle s'accompagne d'un passage efficient de la théorie à la pratique. A l'ENSATT, le spectacle final, dit « spectacle de sortie de promo », est une véritable vitrine, sans compter l'accès au Jeune Théâtre National dont les atouts ne sont pas à démontrer.

Nous proposons une réflexion autour de ce thème, car il est aussi important pour nous de nous renouveler et de penser à faire entrer des jeunes dans l'équipe. Nous accompagnerons cette réflexion d'une réalisation concrète : l'édification d'un « JTN Hauts de France » dont les jeunes diplômés des conservatoires de région et/ou autres écoles pourraient profiter. Il s'agirait de faciliter leur embauche réelle, aux mêmes conditions que les autres comédiens de l'équipe (pas de stage…), et d'y être aidé (abaissement des charges, aide à l'insertion…). Le dispositif ÉMERGENCE lancé en 2018 est un premier pas, qui peut se combiner avec le dispositif REPAIRS d'Amiens-Métropole par exemple..

La TRANSMISSION est un devoir. Le principe de « l'acteur-créateur » initié par Alain Knapp est un fondement commun dans notre travail. Il inscrit l'acteur non comme un élément négligeable et interchangeable mais bel et bien comme le socle de la création et de l'organisation d'une compagnie. Il doit inventer, se responsabiliser. Il s'inscrit dans le mouvement épique de Brecht, convoque la musique, induit de grosses équipes et de l'audace. Il intègre la notion de divertissement comme un outil d'éveil des consciences, dans le strict cadre de la représentation théâtrale. Transmettre, c'est d'abord être au clair sur son parcours au moment présent. La CHAPELLE-THÉÂTRE souhaite que cet aspect soit abordé de front. Nous nous engageons à participer à tout effort commun qui irait dans ce sens.

Ateliers de pratiques artistiques

L'accès à la culture est un principe de service public, la seule véritable règle que nous suivons les yeux fermés, et que nous avons éprouvée et interrogée depuis nos différentes formations initiales, il y a vingt ans au moins, en passant de la pratique amateure aux ateliers plus pérennes. C'est un principe fondamental, qui lie les artistes et le public, et qui les confronte souvent. Nombre d'entre nous sont titulaires d'un CA ou d'un DE, et nous travaillons sur un principe de modules, qui mêlent les différents corps de métiers liés au spectacle vivant. Nous sommes donc confrontés au quotidien à un public de plus en plus participatif, désireux de pratiquer l'art dramatique, en alliant rigueur et plaisir, pour mieux comprendre le processus de mise en scène, d'interprétation ou de dramaturgie. Nous sommes souvent approchés par des enseignants, de l'école primaire au lycée, qui désirent aller au-delà de la représentation, qui veulent que leurs élèves puissent aussi nous parler, échanger, sur le spectacle et ses étapes de fabrication. Cela tend à penser que les métiers du spectacle, surtout s'ils sont pratiqués partout, à la ville comme en territoires ruraux, sont assimilés, et peu à peu intégrés au tissu social et citoyen.

Présente au sein de l'Îlot, maison d'accueil qui accompagne vers la réinsertion des personnes sortant de prison et en grande difficulté, l'association Le S.L.I.P mène un travail d'ac-

tion culturelle en étroite collaboration avec les éducateurs et en direction des résidents depuis avril 2016.

Fort de ces trois années d'expérience dans le lieu et compte tenu des évaluations, très encourageantes dans les premiers temps puis s'imposant comme nécessaires au fur et à mesure des actions menées, le S.L.I.P projette une saison 2022-2023 d'actions culturelles plus ambitieuse.

S'appuyant sur l'ensemble des 3 compagnies associées qui ont toutes œuvré depuis leur création à la pratique artistique, à la sensibilisation et à la rencontre avec les différents publics, les ateliers s'articuleront suivant 5 axes principaux :

- Chorale
- Conte
- Improvisation
- Écriture
- Théâtre

Nous avons choisi ces différents axes en nous appuyant sur le sens de notre présence à l'Îlot.

Afin d'être en adéquation avec la légitimité de nos actions culturelles et notre champ d'intervention, nous nous plaçons dans la perspective d'accompagnement des résidents dans le cadre de leur réinsertion.

Un atelier de pratique artistique est une micro-société qui a son cadre, ses règles, ses obligations, son ouverture d'esprit, son sens du partage, du respect et de la convivialité.

C'est dans cet espace « DEDANS-DEHORS », c'est-à-dire à l'intérieur de l'Îlot dans le propre lieu des résidents mais OUVERT sur l'extérieur que la pratique culturelle prend son sens pour la réinsertion (et qui pourra parfois être la formation…)

Les étapes de recherches/découvertes des cinq axes de travail seront les suivantes :

- Ressenti (corps, espace, temps)
- Exprimé (écriture, oralité)
- Reçu/entendu - donné/dit
- Verbalisation
- Implication, initiative, motivation

Dans cette perspective, la prise de parole, axe fort du projet, est associée à un atelier « chorale » qui permet d'explorer l'expression collective et de se sentir protégé par le groupe dans ce qui est dit à travers le chant.

Ces ateliers de 3 heures par séance et par session de 2 jours consécutifs, sont pris en charge tous les 2 mois de septembre 2022 à juin 2023 par 2 intervenants du S.L.I.P, accompagnés de 2 éducateurs de l'Îlot.

Le contenu de la séance et les intervenants sont présentés une quinzaine de jours en amont afin de constituer un groupe pour chaque cession et s'adressent aux résidents volontaires.

Ce projet d'actions culturelles à l'attention d'anciens détenus ayant vécu un temps plus ou moins long dans un lieu où la notion de liberté est restreinte, les accompagne dans la concentration, le recentrage sur eux-mêmes, l'écoute des autres, la découverte de compétences ignorées et permet à certains d'entre eux d'apprivoiser la confiance, la liberté de dire, de ressentir et d'être.

Depuis les premiers ateliers menés jusqu'à ce jour, l'équipe de l'Ilôt, toujours à l'écoute et avec laquelle les relations sont excellentes, ce qui est également un gage de réussite pour ce projet, a constaté une amélioration dans le comportement des résidents (plus de civilité, moins de violence).

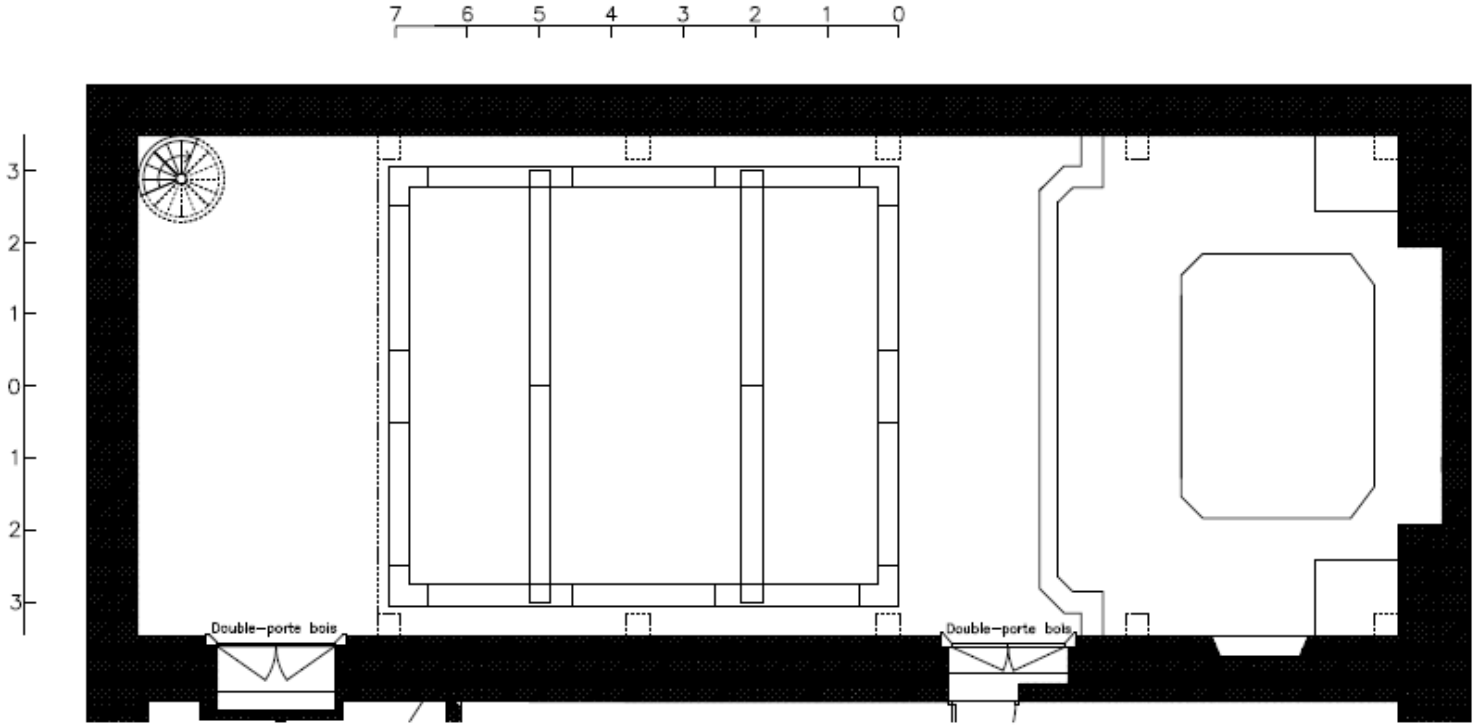

PLANS CHAPELLE-THÉÂTRE

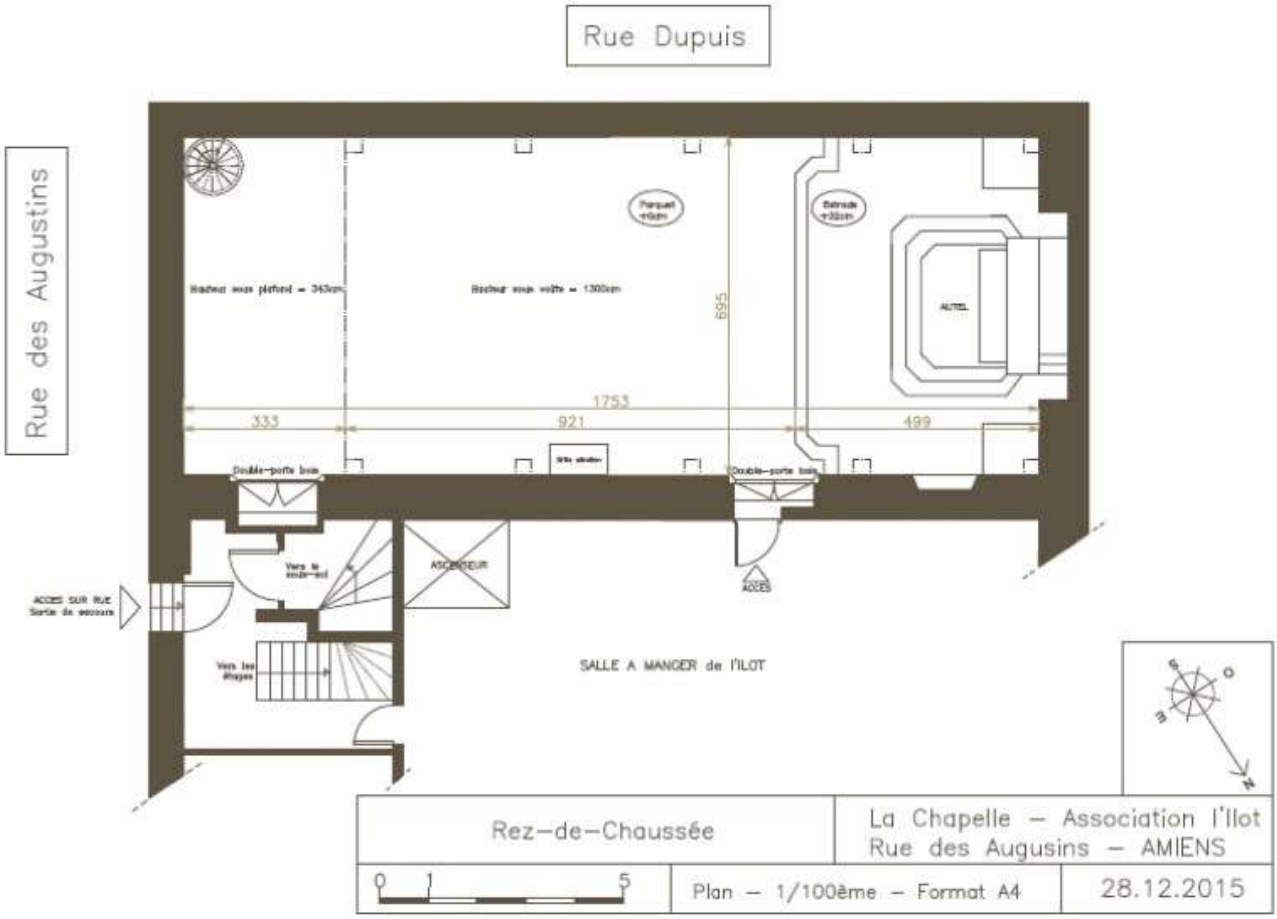

PLAN ÉTAGES CHAPELLE-THÉÂTRE

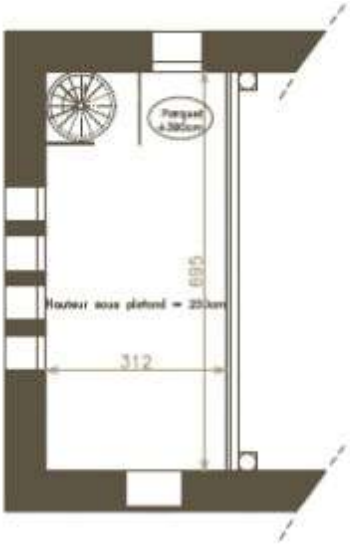

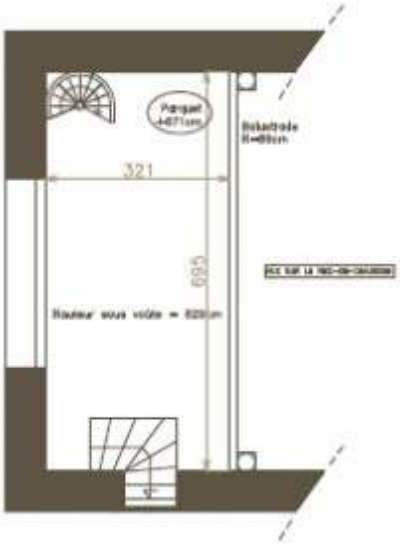

R+1 / R+2	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

PLAN SOUS-SOL + BUREAUX

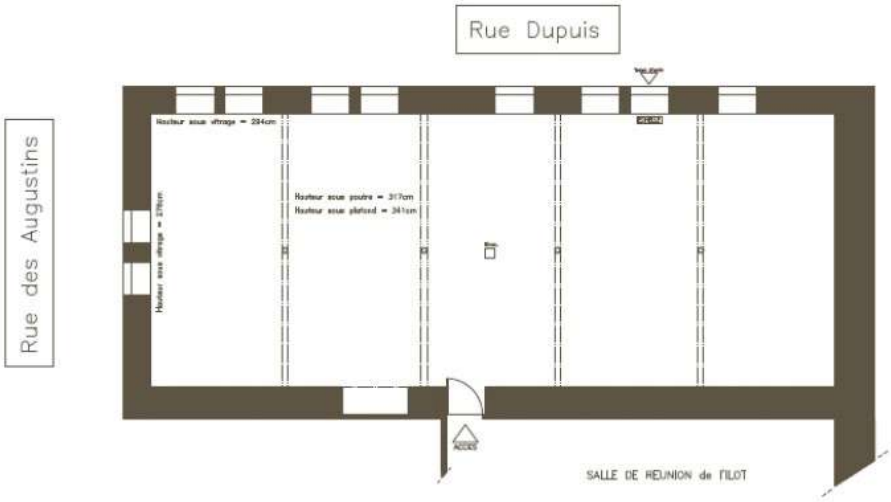

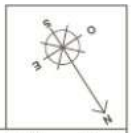

Sous–sol	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

CHAPELLE-THÉÂTRE

le S.L.I.P.

27-29 rue des Augustins
80000 Amiens

06 32 62 97 72
chapelletheatre@gmail.com

www.chapelle-theatre.org